

Département du Tarn

COMMUNE DE AUSSAC

Le Village 81600 AUSSAC

Tél : 05.63.55.42.17

mairie.aussac@wanadoo.fr**Extrait du registre des délibérations du 13^e Conseil Municipal
Séance du mardi 7 mars 2023 à 18h30**

L'an deux mille vingt-trois, le sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire et publique à la salle de la mairie, sous la présidence de **Monsieur Richard MARTINEZ, maire** et de **Madame Céline ASTIÉ nommée secrétaire de séance.**

Date de convocation et d'affichage : 2 mars 2023

Membres présents : Mesdames et Messieurs Céline ASTIÉ, Caroline GLEDHILL, Christine GUIBAUD, Pascal GUIBAUD, Sébastien GUISON, Richard MARTINEZ, Christine PIGNOL, Benoît TRAGNÉ, Michel VILLENEUVE
Membre excusé : Olivier ROUQUETTE donne pouvoir à Richard MARTINEZ

Le quorum est atteint.

Objet de la délibération N° 2023/01-03**Rénovation du terrain de tennis : demande de subventions**

Le maire rappelle que lors du dernier conseil municipal du 15 novembre 2022, le choix de la société qui sera en charge de la rénovation s'est porté sur la société Euroquick pour un montant de 6 826,55 € HT soit 8 191,86 € TTC.
La rénovation proposée comprend différentes opérations suite à une détérioration importante due à son utilisation et à son exposition aux aléas climatiques. Ces travaux sont nécessaires afin de préserver et d'assurer la pérennité de cet équipement dont la gestion est assurée par le club de tennis d'Aussac qui y organise chaque année un tournoi.
Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande financière auprès de l'Etat et du Département du Tarn qui subventionnent les opérations de rénovations d'équipements des collectivités.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé est le suivant :

RENOVATION DU TERRAIN DE TENNIS

Travaux entreprise Tennis Euroquick		6 826,55 €
Total HT		6 826,55 €
	TVA 20,00%	1 365,31 €
Total TRAVAUX TTC		8 191,86 €
Subventions		
ETAT - DETR 2023	30%	2 047,97 €
DEPARTEMENT - FDT Axe 1 Mesure 1	40%	2 730,62 €
Total subventions demandées		4 778,59 €
Reste à la charge de la commune HT	30%	2 047,96 €

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve l'opération de rénovation du terrain de tennis et les modalités de financement,
- Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

Département du Tarn

COMMUNE DE AUSSAC

Le Village 81600 AUSSAC

Tél : 05.63.55.42.17

mairie.aussac@wanadoo.fr

- Autorise le maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR 2023 et du Département du Tarn au titre du FDT Axe 1 mesure 1 pour cette opération,
- Autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Résultat du vote : unanimité

DEL 2023/01-03		Élus présents	9	Élus représentés	1
Pour	10	Contre	0	Abstention	0

Ont signé le maire et la secrétaire de séance,
Délibération rendue exécutoire après transmission en Préfecture,
Et publication sur le site internet de la commune.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Richard Martinez

